



Aikido Club Montaigu

Complexe Maxime Bossis – 85600 MONTAIGU

合
氣
道

Saison 2021-2022

Bonjour,

La saison d'Aïkido 2021/2022 débute le mercredi 25 août 2021 à 19h30 pour les adultes et le mercredi 08 septembre 2021 à 18h15 pour les enfants au Dojo du complexe Maxime Bossis à Montaigu.

Les documents d'inscription ci-joint seront à transmettre dès les premiers cours, alors n'oubliez pas de prendre rendez-vous avec votre médecin au plus tôt pour pouvoir pratiquer en toute tranquillité.

Enfin, de nombreux autres événements vous seront présentés lors de l'**Assemblée Générale** du club, qui aura lieu le **Mercredi 29 Septembre à 19H30** dans la salle de convivialité située sous le dojo. Cette assemblée aura lieu après le cours enfants de 18H15 à 19H30 .

Horaires des cours

Lundi :

- **19h30 à 21h** pour les adultes et les adolescents

Mercredi :

- **18H15 à 19H30** pour les enfants de 7 ans et plus (Hors vacances scolaires),
- **20H00 à 21H30** pour les adultes et les adolescents (19H30 à 21H00 pendant les vacances scolaires).

Samedi :

- **09H00 à 10H30** pour les adolescents, les enfants à partir de 10 ans et les adultes.

Bureau de l'Association

Laurent Dalverny **Enseignant** 4Eme Dan, titulaire d'un Brevet Federal.

☎ 06.62.84.36.77 ✉ laurentdalverny2@gmail.com

Mickael Coursimault **Président de l'Aïkido Club Montaigu**

☎ 06.14.69.13.14 ✉ mickael.coursimault@orange.fr

Gaëlle Pavageau **Trésorière de l'Aïkido Club Montaigu .**

☎ 06.81.67.49.30 ✉ pavageau.gaelle@neuf.fr

Justine Maspeyrat **Secrétaire de l'Aïkido Club Montaigu**

☎ 06.63.39.17.04 ✉ justmelie16@hotmail.com



Aikido Club Montaigu

Complexe Maxime Bossis – 85600 MONTAIGU

合
氣
道

Fiche d'inscription

Saison 2021-2022

Renseignements

Nom : _____ Prénom(s) : _____
Date de naissance : _____ Lieu de naissance : _____
Adresse : _____
Code postal : _____ Ville : _____
Profession : _____
Téléphone(s) : _____
E-mail : _____

Autorisation pour l'envoi d' e-mails d'informations au cours de la saison : **Oui** **Non**

Merci de nous signaler toutes informations liées à votre santé : épilepsie, fragilités particulières, allergies médicamenteuses, handicap... pouvant présenter un risque pour vous ou votre entourage :

Pièces à joindre

- Un certificat médical de moins de six mois,
- Une photo qui sera à coller dans votre passeport,
- Une autorisation parentale pour les mineurs (adolescents et enfants),
- Une autorisation parentale de sortie (adolescents et enfants)
- Un paiement par chèque ou espèces
- Un questionnaire médical (fourni lors de l'inscription)

Tarifs exceptionnels pour cette année suite au COVID

*Adhérents déjà inscrits saison 2020-2021:

- Adultes : 50€ +1 T-Shirt (au lieu de 120€)
- Ados* : 40€ + 1 T-Shirt (au lieu de 90€)
- Enfants* : 35€ + 1 T-Shirt (au lieu de 70€)

*Nouveaux adhérents 2021-2022:

- Adultes : 80€ + 1 T-Shirt (au lieu de 120€)
- Ados* : 50€ + 1 T-Shirt (au lieu de 90€)
- Enfants* : 45€ + 1 T-Shirt (au lieu de 70€)

*La catégorie enfants correspond aux enfants nés à partir du 1er Juillet 2007 et la catégorie adolescents aux enfants nés à partir du 1er Juillet 2003 et avant le 1er Juillet 2007. Pour une même famille et par ordre d'âge décroissant, le deuxième et le troisième membre bénéficie d'une réduction respective de 20% et 50%.



Aïkido Club Montaigu

Complexe Maxime Bossis – 85600 MONTAIGU

合
氣
道

Fiche d'inscription

Saison 2021-2022

Extrait du règlement intérieur

Nous vous souhaitons la bienvenue et sommes très heureux de vous accueillir au sein de notre association qui a pour objectif la pratique et le développement de l'aïkido traditionnel. Nous concentrons tous nos efforts sur la qualité de l'enseignement et la sécurité de chacun. C'est pourquoi, nous tenons à vous faire part ici de quelques points importants du règlement intérieur de notre association affiché dans le dojo.

● Au sujet des inscriptions :

Le paiement de la cotisation à l'association est obligatoire lors de l'inscription. Tout adhérent n'ayant pas payé sa cotisation à la 2^{ème} séance se verra refuser sa participation aux cours jusqu'à l'acquittement de celle-ci. Une fois inscrit, le postulant devient membre de l'association et sa cotisation ne peut plus être remboursée même en cas de raison médicale extérieure au dojo. Aucun essai de pratique de l'aïkido ne sera toléré sans la présentation d'un certificat médical de moins de 3 mois de non contre-indication à la pratique de l'aïkido et de la fiche d'inscription signée par le postulant ou de son représentant légal pour les mineurs. En cas de renouvellement de licence, les cotisants possédant un passeport devront le faire remplir par leur médecin à la page afférente. Une photocopie de la page du passeport ou un certificat médical sera alors transmis au secrétariat de l'Association.

● Au sujet des mineurs :

*Tout enfant mineur devra être accompagné à la salle d'entraînement, et confié à l'enseignant ou à un membre du bureau de l'association. Il sera récupéré en fin de cours, à ce même lieu par les personnes habilitées à l'accompagner **sauf pour les jeunes ayant une autorisation parentale de sortie signée**. L'enseignant et l'association ne seront responsables de l'enfant que pendant la séance aux horaires prévues et dans le lieu où elle se déroule. **Les parents ont également la responsabilité de vérifier si l'enseignant est bien présent au cours.** En cas d'absence de ce dernier, à moins d'un remplacement par une personne dûment habilitée à enseigner, la séance sera annulée et reportée.*

● Au sujet de l'hygiène et la sécurité :

Pour la sécurité de chacun, l'association Aïkido Club Montaigu se garde le droit et la responsabilité de renvoyer immédiatement toutes personnes qui compromettraient la pratique (ex : manque d'hygiène), ou qui auraient une attitude ou des propos déplacés ou dangereux. Chaque pratiquant devra impérativement retirer avant la séance tout objet susceptible de blesser les partenaires (bagues, colliers, pendentifs, boucles d'oreilles, piercing ...). Afin d'éviter tout vol, il est demandé de ne pas apporter en cours des objets de valeurs ainsi que de l'argent, l'association déclinant toute responsabilité en cas de vol.

Le président de l'Aïkido Club Montaigu.
Mickaël Coursimault

Je soussigné(e), _____, m'engage à respecter pleinement et sans conditions le règlement intérieur du dojo et de l'association Aïkido Club Montaigu.

Fait à :

Date :

Signature :



Aïkido Club Montaigu

Complexe Maxime Bossis – 85600 MONTAIGU

合
氣
道

Autorisation parentale

Saison 2021-2022

Pratiquant

Nom : _____ Prénom(s) : _____
Date de naissance : _____ Sexe : F M

Renseignements sanitaires

Merci de nous signaler toutes informations liées à votre santé : épilepsie, fragilités particulières, allergies médicamenteuses, handicap... pouvant présenter un risque pour l'enfant ou son entourage :

Responsables légaux

1 - Nom : _____ Prénom(s) : _____
Date de naissance : _____ Qualité (père, mère, ...) : _____
Adresse : _____
Téléphone(s) : _____

2 - Nom : _____ Prénom(s) : _____
Date de naissance : _____ Qualité (père, mère, ...) : _____
Adresse : _____
Téléphone(s) : _____
Responsable(s) à contacter en cas d'urgence : 1 2

Autorisation Parentale

Je soussigné(e) _____ représentant légal de l'enfant agissant en qualité de _____ autorise mon enfant à pratiquer l'aïkido au sein de l'association Aïkido Club Montaigu et à participer à toutes les activités et stages organisés par cette association pour la saison 2021 / 2022.

Je dégage l'association de toute responsabilité d'encadrement en dehors des cours. J'ai bien noté que la responsabilité de l'association Aïkido Club Montaigu est engagée à partir du moment où l'enfant est remis en main propre, au début du cours à l'un des responsables sauf pour les jeunes ayant une autorisation parentale de sortie signée .. Cette responsabilité prend fin à la fin du cours. Je prends donc mes dispositions pour la prise en charge de l'enfant en dehors des cours.

J'atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur présent sur la fiche d'inscription et affiché dans le dojo.

Fait à :

Date :

Signature :



Aïkido Club Montaigu

Complexe Maxime Bossis – 85600 MONTAIGU

Droit à l'image

Saison 2021-2022

合
氣
道

Autorisation d'utilisation de l'image

Des photos ou des films peuvent être réalisés occasionnellement lors des cours, stages et toutes autres activités ou manifestations organisées par l'association Aïkido Club Montaigu. Dans le cadre de la promotion et de la présentation de l'association, ces photos et ces vidéos, peuvent être exploitées sans contrepartie financière et avec votre accord en nombre illimité et sur tout support connu ou à venir (plaquettes publicitaires, affiches, site internet de l'association, réseaux sociaux...).

OUI, j'autorise l'Association Aïkido Club Montaigu à utiliser mon image sans contrepartie financière

NON, je n'autorise pas l'Association Aïkido Club Montaigu à utiliser mon image

Nom et prénom(s) : _____

Date de Naissance : _____

Nom du responsable légal (si mineur) : _____

Fait à : _____ Date : _____

Signature précédée de la mention "**Lu et approuvé**" :



Aïkido Club Montaigu

Complexe Maxime Bossis – 85600 MONTAIGU

Autorisation de sortie

合
氣
道

Saison 2021-2022

Autorisation Parentale pour les Mineurs se déplaçant Seuls Avant et Après les Entraînements du Club

Je soussigné(e) _____, représentant légal de
_____.

Autorise mon enfant à sortir seul(e) du bâtiment à la fin du cours d'aïkido lorsqu'il participe aux entraînements, afin qu'il me rejoigne sur le parking de la salle où je le récupère

et/ou

Autorise mon enfant à effectuer seul(e) les trajets d'aller et de retour entre son domicile mentionné ci-dessous et la Salle de sport habituelle.

Adresse du domicile vers lequel le mineur est autorisé à rentrer seul :

Numéro, Rue : _____

Code postal : _____

Commune : _____

Je déclare avoir connaissance du fait qu'alors, la responsabilité du club et de l'encadrement ne pourra pas être engagée en cas d'accident survenu au cours des-dits trajets.

Fait à _____ le _____

Signature du Premier Responsable Légal

Nom, Prénom

Signature :

Signature du Second Responsable Légal

Nom, Prénom

Signature :